

Avis Financier

Les porteurs du FCP **AMUNDI VALEURS DURABLES*** (le « **Fonds maitre** ») et de son nourricier **LCL ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE***, gérés par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes, liées à la stratégie extra-financière promue par le Fonds maitre, et qui interviendront le 21 Juillet 2025.

Actuellement, la stratégie d'investissement du Fonds maitre consiste à participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Celui-ci continuera toujours de s'exposer aux marchés des actions européennes, toutefois, **l'équipe de gestion sélectionnera uniquement les entreprises dont les activités contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations-Unies (« ODD ») lié à l'environnement (ODD n° 2, 6, 7, 9, 11, 12 et 13) retenus par le Fonds.**

En outre, au minimum 60% des titres en portefeuilles incluront des activités dites « vertes »¹ à hauteur de 10% de leur chiffre d'affaires ou de dépenses d'investissement.

Enfin, l'OPCVM exclura également certaines activités qui portent préjudices à l'un des 17 ODD des Nations Unies².

Eu égard de ce repositionnement, **votre Fonds s'engage désormais à détenir un minimum de 80% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.** D'autres indicateurs de durabilité sont également utilisés par l'équipe de gestion afin de mesurer la réalisation d'objectif d'investissement durable du fonds en comparaison de son univers d'investissement (part d'activités vertes détenues en portefeuille et poids des entreprises contribuant positivement aux ODD liés à l'environnement).

Dans ce cadre, le Fonds maître et son Fonds nourricier précité plus haut, qui – pour rappel – adopte une stratégie identique à celui de son Fonds maître, sont respectivement renommés **AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT** et **LCL ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT**.

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire modifiée de ces Fonds sera disponible à compter du 21 Juillet 2025.

Les autres caractéristiques de ces Fonds demeurent inchangées.

¹ Des informations précises concernant les activités vertes peuvent être consultées sur le site internet : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/fiches-pratiques/quest-ce-que-leconomie-verte>

² Plus d'informations concernant les 17 ODD sur le site internet suivant : <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals>

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de vos FCP AMUNDI VALEURS DURABLES et LCL ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE, qui sont respectivement disponibles sur les sites internet www.amundi.com et www.opc.lcl.fr.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

*liste des codes ISIN concernées par l'opération :

Code ISIN	Nom de la part
FR001400HAX6	AMUNDI VALEURS DURABLES - S3 (C)
FR0013311511	AMUNDI VALEURS DURABLES - RETRAITE (C)
FR0013152980	AMUNDI VALEURS DURABLES - O
FR0013431418	AMUNDI VALEURS DURABLES - PM (C)
FR0013252863	AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)
FR0014003MB1	AMUNDI VALEURS DURABLES - S2 (C)
FR0013053436	AMUNDI VALEURS DURABLES - I (C)
FR0013298924	AMUNDI VALEURS DURABLES - R
FR0013257458	AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)
FR0000991424	AMUNDI VALEURS DURABLES - P
FR0000989006	LCL ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE (C)
FR001400T6V5	LCL ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE - R (C)